



Communiqué de presse intersyndicale

Commission Mixte Paritaire du 10 juillet 2013 de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial

Les 5 Organisations syndicales (CFTC, CGT, CFDT, CFE-CGC et FO) réunies ce jour le 10 juillet 2013 sous l'égide du ministère du travail ont remis aux employeurs leurs contrepropositions communes concernant les salaires suite à la dernière réunion de négociations.

Elles revendiquent :

- ✓ Le rétablissement de la R.A.G (revenu annuel garanti) pour tous
- ✓ L'augmentation de tous les coefficients de toutes les grilles (X nombre de points)
- ✓ L'harmonisation de l'ancienneté entre les filières
- ✓ Le déplafonnement de l'ancienneté

Les employeurs ont rejeté les demandes intersyndicales présentées au motif du non mandat de leur comité exécutif et dans le même temps balayaient d'un revers le contenu de cette plate-forme ; pour cela ils semblaient pourtant être mandatés !!!

Les Organisations syndicales ont maintenu leurs demandes, allant à exiger un engagement écrit, notamment sur la réinstauration de la RAG.

La délégation des employeurs face à la détermination des organisations syndicales a préféré quitter la séance, laissant seules ces dernières, affichant ainsi le déni du dialogue social et le mépris de « leurs salarié-es » !

Elles réaffirment l'urgence sociale de réelles négociations salariales loyales pour le secteur.

Paris le 10 juillet 2013